

*Informations généralement utiles aux immigrants venant
s'établir dans la Province de Québec*

La Puissance du Canada, dont fait partie la Province de Québec, couvre une superficie de 8,456,383 milles carrés, son étendue de l'Atlantique au Pacifique, est de 3,000 milles.

La province de Québec est la seule province du Canada qui soit française. Sur 2,000,000, environ, d'habitants, guère plus de 200,000 sont d'origines diverses. Québec est la Capitale, et Montréal est la Métropole commerciale. C'est à Québec qu'est le siège du Gouvernement.

Cette province est surtout un pays agricole; elle est aussi grande que la France, mais il n'y a guère que la quinzième partie d'occupée. Chaque cultivateur possède en moyenne une ferme de 100 acres.

ORGANISATION POLITIQUE : — La Province de Québec est organisée en comtés et paroisses; ces dernières sont administrées par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Il y a une Chambre des députés et un conseil législatif; les délibérations s'y font presque toujours en français.

LA RELIGION. — Il n'y a pas de religion de l'état, chaque croyance soutient ses églises à ses frais. C'est la religion catholique qui domine.

LES IMPOTS : — Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés. Il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du Gouvernement sont de sources différentes.

L'AGRICULTURE : — L'Agriculture est très payante; on peut acheter des fermes en état de culture au prix de \$15. et \$20. l'acre, et des terrains boisés dont il faut faire le défrichement à 20 et 30 cents l'acre.